

VILLE DE SHIPPAGAN
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
31 DÉCEMBRE 2022



VILLE DE SHIPPAGAN
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
31 DÉCEMBRE 2022

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats	6
État consolidé de la situation financière	7 - 8
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (dette nette)	9
État consolidé des flux de trésorerie	10
Notes afférentes aux états financiers consolidés	11 - 33



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur le Maire et
aux membres du conseil

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Shippagan (la « municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la ville au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.



Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Paulin Gagnon

Comptables Professionnels agréés

Caraquet, Nouveau-Brunswick

Le 29 mai 2023



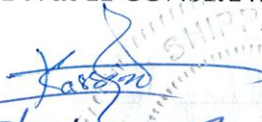
	2022 Budget (non-vérifié) (Note 18)	2022 Résultats	2021 Résultats
REVENUS			
Mandat d'imposition	4 037 943 \$	4 037 444 \$	3 810 467 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	157 954	158 967	168 583
Autres revenus de provenance interne	582 790	861 578	746 113
Subventions inconditionnelles	441 540	453 944	454 746
Autres transferts gouvernementaux	-	1 499 893	325 780
Frais et usagers - services d'eau et d'égout	1 106 600	1 125 054	1 113 715
Intérêts	7 300	6 347	8 273
Régime de retraite	-	-	388 187
	<u>6 334 127</u>	<u>8 143 227</u>	<u>7 015 864</u>
DÉPENSES			
Services d'administration générale	1 343 291	1 223 636	1 225 448
Services de protection	1 001 373	1 019 323	980 734
Services de transport	1 317 300	1 425 454	1 328 793
Services d'hygiène	145 065	145 065	141 125
Services de la mise en valeur du territoire	253 455	249 842	228 725
Services récréatifs et culturels	1 545 659	1 737 115	1 575 542
Approvisionnement eau - évacuation eaux usées	<u>1 069 960</u>	<u>943 229</u>	<u>900 123</u>
	<u>6 676 103</u>	<u>6 743 664</u>	<u>6 380 490</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE (note 17)	<u>(341 976) \$</u>	1 399 563	635 374
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT		<u>17 356 637</u>	<u>16 721 263</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		<u>18 756 200 \$</u>	<u>17 356 637 \$</u>

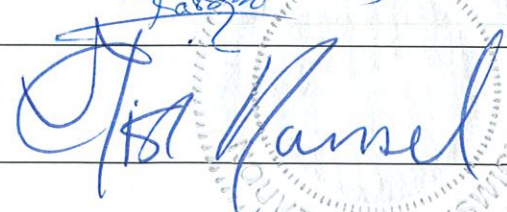
SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (notes 21 et 22)



	2022	2021
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	- \$	311 271 \$
Encaisse affecté	1 445 594	1 422 090
Débiteurs (note 3)	1 411 293	420 932
Actif au titre du régime de retraite (note 6)	191 852	191 852
Placement à long terme au coût, intérêts de 5.2 %	<u>17 813</u>	<u>-</u>
	<u>3 066 552</u>	<u>2 346 145</u>
PASSIFS		
Découvert bancaire	153 861	-
Emprunts bancaires (note 4)	593 077	-
Comptes payables et frais courus	1 050 951	517 965
Revenus différés des gouvernements	225 415	338 086
Dette à long terme (note 5)	<u>5 442 000</u>	<u>5 757 000</u>
	<u>7 465 304</u>	<u>6 613 051</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	<u>(4 398 752)</u>	<u>(4 266 906)</u>

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

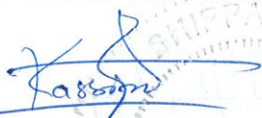

 _____, Maire

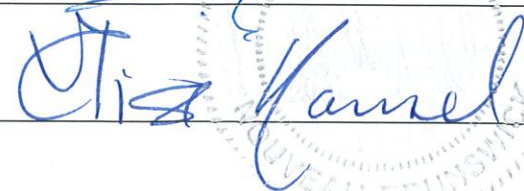

 _____, Greffier



	2022	2021
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 7)	44 244 212	41 956 935
Amortissement cumulé (note 7)	<u>(21 254 490)</u>	<u>(20 532 145)</u>
Immobilisation nettes	<u>22 989 722</u>	<u>21 424 790</u>
Inventaires	62 869	49 884
Frais payés d'avance	<u>102 361</u>	<u>148 869</u>
	<u>165 230</u>	<u>198 753</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>18 756 200</u> \$	<u>17 356 637</u> \$
ÉVENTUALITÉS (note 13)		
ENGAGEMENTS (note 14)		

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL


 _____ Maire


 _____ Greffier



	2022	2021
Surplus de l'exercice	1 399 563 \$	635 374 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 493 981)	(272 683)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	25 000
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>929 049</u>	<u>879 926</u>
	<u>(165 369)</u>	<u>1 267 617</u>
Augmentation des inventaires	(12 985)	(1 823)
Acquisition de frais payés d'avance	-	(69 335)
Utilisation des frais payés d'avances	<u>46 508</u>	<u>-</u>
	<u>33 523</u>	<u>(71 158)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ACTIF NET (DETTE NETTE)	(131 846)	1 196 459
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT	<u>(4 266 906)</u>	<u>(5 463 365)</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN	<u><u>(4 398 752)</u></u> \$	<u><u>(4 266 906)</u></u> \$



	2022	2021
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de l'exercice	1 399 563 \$	635 378 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	929 049	879 926
Variation des sommes à recevoir	(990 361)	(93 832)
Variation des créditeurs et frais courus	532 986	119 913
Variation du passif du régime de retraite	-	(388 187)
Variation des revenus différés	(112 671)	124 862
Variation des frais payés d'avance	46 508	(69 335)
Variation de l'inventaire	<u>(12 985)</u>	<u>(1 823)</u>
	<u>1 792 089</u>	<u>1 206 902</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 493 981)	(272 683)
Variation du placement et encaisse affecté	(41 317)	(426 252)
Produit de disposition d'immobilisation corporelle	<u>-</u>	<u>25 000</u>
	<u>(2 535 298)</u>	<u>(673 935)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	593 077	(223 123)
Dette à long terme	369 000	-
Remboursement de la dette à long terme	<u>(684 000)</u>	<u>(690 000)</u>
	<u>278 077</u>	<u>(913 123)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(465 132)	(380 156)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>311 271</u>	<u>691 427</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (INSUFFISANCE) À LA FIN	<u><u>(153 861) \$</u></u>	<u><u>311 271 \$</u></u>
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	- \$	311 271 \$
Découvert bancaire	<u>(153 861)</u>	<u>-</u>
	<u><u>(153 861) \$</u></u>	<u><u>311 271 \$</u></u>



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Ville de Shippagan s'est incorporé selon la Loi sur les municipalités le 1er mai 1958. En tant que municipalité, la ville est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. La vision de la municipalité est : Shippagan, ville de pêche et d'aquaculture, est une communauté dynamique, saine et inclusive et se veut un carrefour d'excellence de l'Éducation en français, de l'Innovation et du Savoir dans une perspective de développement durable.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville de Shippagan reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CSP) des comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la ville.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la ville sont les suivants :

Entité publiant les états financiers

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiant les états financiers. L'entité publiant les états financiers consolidés comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la ville et qui sont la propriété de la ville ou qui sont contrôlées par elle. Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Solde interfonds

Les normes CSP exigent que les états financiers soient consolidés. Tous les soldes interfonds ont donc été éliminés dans les états financiers consolidés.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Ville de Shippagan le 15 novembre 2021 et par le Ministre des gouvernements locaux le 29 novembre 2021.

Les normes CSP ne permettent pas que l'excédent ou que le déficit de l'avant dernière année soit inscrit dans les budgets subséquents tel que requis par la Loi sur les municipalités. L'excédent ou le déficit de l'avant dernière année a donc été retiré de l'état consolidés des résultats.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les gains de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. Les sommes d'argent affectés aux fonds de réserves et au programme du Fonds pour le développement des Collectivités du Canada (FDCC) sont présentés séparément.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La ville évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral et des montants exigibles des fonds propres. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des comptes payables et de la dette à long terme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Périodes
Bâtiments	30 et 40 ans
Véhicules	5 ans
Équipement lourd	10 et 15 ans
Améliorations foncières	5, 10, 15, 20 et 25 ans
Machineries et équipements	5 ans
Chemin et routes	15 et 20 ans
Réseaux d'alimentation en eau et évacuation des eaux usées	25 à 60 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive. L'aide gouvernemental pour l'achat d'immobilisation est enregistré en tant que revenu lorsqu'il est reçu.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Ville de Shippagan est une municipalité diversifiée qui offre une vaste gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions.

Les services municipaux sont fournis par les services suivants :

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale. Ses tâches comprennent la facturation des taxes et les paiements, les comptes clients et les comptes fournisseurs, les budgets, les états financiers, le respect de la Loi sur les municipalités, la gestion des règlements administratifs et la gestion des technologies de l'information.

Services de protection

Ce service est responsable des services de police, du service de protection contre les incendies et autres mesures de protection.

Services de transport

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des chemins et rues, l'éclairage des rues, des services relatifs à la circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Ce service est responsable de l'enlèvement des ordures.

Services de la mise en valeur du territoire

Ce service est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des installations récréatives et culturelles, incluant l'aréna, le camping, les parcs, les terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Système d'eau et égout

Ce service est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des réservoirs et de la lagune.



3. DÉBITEURS

	2022	2021
Général	296 327 \$	357 884 \$
Subventions à recevoir	901 992	7 362
TVH à recevoir	<u>212 974</u>	<u>55 686</u>
	<u>1 411 293 \$</u>	<u>420 932 \$</u>

4. EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant autorisé de toutes les marges de crédit totalisent 5 232 000 \$ dont 3 329 428 \$ est le montant maximal permis. De ce montant, 2 736 351 \$ n'était pas utilisé. Les marges de crédits portent intérêt au taux de base. Elles représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties. Les marges de crédit pour le fonctionnement sont à l'intérieur de la limite budgétaire de 50 % des dépenses des fonds de fonctionnements, tel que requis par la Loi sur les municipalités.

5. DETTE À LONG TERME

Émission	Intérêt	Échéance	2022	2021
Fonds de capital et emprunt général				
4 juin 12	1.65 % - 3.40 %	2022	- \$	214 000 \$
14 juin 13	1.37 % - 3.70 %	2028	166 000	192 000
8 déc. 14	1.20 % - 3.10 %	2024	81 000	119 000
6 juil. 15	0.96 % - 2.80 %	2025	21 000	28 000
18 déc. 15	1.05 % - 3.15 %	2025	24 000	32 000
1 juin 17	1.20 % - 2.70 %	2027	123 000	177 000
6 déc. 18	2.55 % - 3.70 %	2038	629 000	719 000
14 mai 19	2.05 % - 2.30 %	2024	92 000	137 000
21 nov. 19	1.95 % - 2.95 %	2039	215 000	240 000
25 mai 20	0.90 % - 2.95 %	2040	1 581 000	1 695 000
26 nov. 20	0.50 % - 2.30 %	2035	893 000	974 000
20 juin 22	3.005 % - 4.462 %	2037	208 000	-
5 déc. 22	3.953 % - 4.848 %	2037	<u>329 000</u>	<u>-</u>
			<u>4 362 000 \$</u>	<u>4 527 000 \$</u>



5. DETTE À LONG TERME (suite)

Émission	Intérêt	Échéance	2022	2021
Fonds de capital d'eau et égout				
4 juin 12	1.65 % - 3.40 %	2022	-	127 000
14 juin 13	1.35 % - 4.00 %	2033	441 000	475 000
6 juil. 15	1.65 % - 4.25 %	2035	72 000	80 000
1 juin 17	1.20 % - 1.85 %	2022	-	12 000
21 déc. 18	2.55 % - 3.70 %	2038	142 000	151 000
14 mai 19	2.05 % - 2.85 %	2029	109 000	123 000
21 nov. 19	2.55 % - 3.70 %	2039	25 000	26 000
25 mai 20	0.90 % - 2.05 %	2030	187 000	236 000
20 juin 22	3.005 % - 4.462 %	2027	<u>104 000</u>	<u>-</u>
			<u>1 080 000</u>	<u>1 230 000</u>
TOTAL DES FONDS			<u><u>5 442 000</u></u> \$	<u><u>5 757 000</u></u> \$

Le remboursement en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

2023	647 000 \$
2024	631 000 \$
2025	541 000 \$
2026	421 000 \$
2027	431 000 \$



6. RÉGIME DE RETRAITE

Des prestations de retraite sont fournies aux employés de la ville en vertu du Régime de retraite des employés de la ville qui fut établi en janvier 1970. Les employés contribuent au régime qui fournit des prestations de service selon la durée de l'emploi et le taux de salaire (un régime à prestations définies). Les employés font des contributions égales à 10 % de leur salaire régulier et la ville contribue un montant égal. Cette cotisation de l'employé tient compte d'une dispense accordée au régime par l'Agence du revenu du Canada. Un fonds de pension distinct est maintenu.

Le rapport de l'actuaire de l'exercice précédent est seulement disponible en septembre. Donc, nous prendrons dorénavant les chiffres de l'évaluation actuarielle de l'exercice d'avant.

	2021
Juste valeur marchande de l'actif du régime	3 308 095 \$
Obligation de prestation de retraite	<u>3 116 243</u>
Excédent (déficit) pour le service des prestations	<u><u>191 852</u></u> \$

L'évaluation la plus récente du régime de retraite par les actuaires de la ville, Assomption Vie, a été réalisée en date du 31 décembre 2020. L'évaluation actuarielle repose sur diverses hypothèses au sujet d'événements futurs comme les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire et le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la ville : Taux d'actualisation de 4.50 %, utilisation de la table de mortalité privée CPM-2014 et l'âge de retraite est dès que les employés atteignent la date normale de retraite.

	2021
Évolution de l'excédent (déficit)	
Déficit au début	(196 000) \$
Amortissement	44 000
Surplus (manque) d'intérêt et expérience	<u>344 000</u>
Excédent (déficit) à la fin	<u><u>192 000</u></u> \$
Actif du régime	
Fonds commun de placements – équilibré	3 336 544 \$
Cotisations à recevoir (à payer)	<u>(28 449)</u>
Dépenses totales reliées à la retraite	<u><u>3 308 095</u></u> \$



7. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

COÛT

	Terrain	Amélioration Foncière	Bâtiment	Matériel	Véhicules	Chemin et Routes	Terrains Eau et égout	Système Eau et égout	Total 2022	Total 2021
Solde au début	1 795 140 \$	1 157 859 \$	12 993 510 \$	537 518 \$	2 145 661 \$	11 949 128 \$	463 233 \$	10 914 886 \$	41 956 935 \$	41 799 816 \$
Ajouts:										
Additions nettes durant l'année	84 378	90 032	313 060	263 464	-	1 318 883	-	424 164	2 493 981	272 683
Moins:										
Dispositions nettes durant l'année	-	-	-	-	-	179 230	-	27 474	206 704	115 564
Solde à la fin	<u>1 879 518</u>	<u>1 247 891</u>	<u>13 306 570</u>	<u>800 982</u>	<u>2 145 661</u>	<u>13 088 781</u>	<u>463 233</u>	<u>11 311 576</u>	<u>44 244 212</u>	<u>41 956 935</u>

AMORTISSEMENT CUMULÉ

Solde au début	-	444 412	5 840 862	507 080	1 212 503	7 210 573	-	5 316 715	20 532 145	19 742 783
Ajouts:										
Amortissement durant l'année	-	62 395	249 520	23 119	98 239	258 509	-	237 267	929 049	879 926
Moins:										
Amortissement accumulé sur disposition	-	-	-	-	-	179 230	-	27 474	206 704	90 564
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>506 807</u>	<u>6 090 382</u>	<u>530 199</u>	<u>1 310 742</u>	<u>7 289 852</u>	<u>-</u>	<u>5 526 508</u>	<u>21 254 490</u>	<u>20 532 145</u>

VALEURS NETTES DES
IMMOBILISATIONS
CORPORELLES

Solde au début	1 879 518 \$	741 084 \$	7 216 188 \$	270 783 \$	834 919 \$	5 798 929 \$	463 233 \$	5 785 068 \$	22 989 722 \$	21 424 790 \$
-----------------------	--------------	------------	--------------	------------	------------	--------------	------------	--------------	---------------	---------------



8. RESPECT DES MODALITÉS D'EMPRUNTS

Emprunt provisoire pour le capital

Les dettes à long terme du fonds de capital général et du fonds de capital d'eau et égout ont été approuvées par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités.

La municipalité a les autorisations non utilisées suivantes :

Fonds de capital général

22-0007 10 janvier 2022	222 000 \$
22-0052 13 juin 2022	120 000
22-0075 14 novembre 2022	<u>33 000</u>
	<u><u>375 000 \$</u></u>

Fonds de capital eau et égout

22-0007 10 janvier 2022	524 000 \$
22-0052 13 juin 2022	285 000
22-0075 14 novembre 2022	<u>233 000</u>
	<u><u>1 042 000 \$</u></u>

Emprunt bancaire pour le fonctionnement

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts temporaire pour financer le fonds général des revenus sont limités à 4 % du budget de la municipalité. En 2022, la ville s'est conformé à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet en capital. La municipalité se conforme à cette exigence.



9. EXCÉDENT AU FONDS D'EAU ET D'ÉGOUT

La loi sur les municipalités exige que les excédents (déficit) au fonds d'eau et d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant. À la fin de l'exercice, l'excédent était composé comme suit :

	2022	2021
Excédent de l'année 2022	29 418 \$	- \$
Excédent de l'année 2021	20 170	20 170
Excédent de l'année 2020	<u>-</u>	<u>57 793</u>
	<u><u>49 588</u></u> \$	<u><u>77 963</u></u> \$

10. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 sous la loi sur les municipalités selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

11. PROGRAMME DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DU CANADA (FDCC) (ANCIENNEMENT LE FONDS DE TAXE SUR L'ESSENCE)

Le programme du Fonds pour le développement des Collectivités du Canada (FDCC) exige que les sommes perçus d'avance soient conservées distinctement dans un compte bancaire. Cette exigence était respectée en fin d'exercice.

12. RESPECT DE LA LOI SUR LES MUNICIPALITÉS**Excédent de l'actif à court terme - fonds de capitaux**

Au 31 décembre 2022, l'actif à court terme excède le passif à court terme dans le fonds de capital général et dans le fonds de capital et d'emprunt d'eau et d'égout.



13. ÉVENTUALITÉ

Dans le cours normal des opérations, la ville peut être impliqué dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2022, être prédit avec certitude, aucune provision ne figure aux états financiers.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La municipalité a pris des engagements pour aider divers organismes ainsi que pour le déneigement pour les quatre prochains exercices tel que :

2023	349 113 \$
2024	359 477 \$
2025	359 477 \$
2026	359 477 \$
2027	13 500 \$

De plus, la municipalité s'est engagé à faire un virement annuel de 4 000 \$ (jusqu'en 2023) au fonds de réserve en capital d'eau et égout afin de satisfaire à l'entente signée avec le Fonds Chantier Canada et NB.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La ville, par le biais de ses outils financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un outil financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La ville consent du crédit par le biais des comptes débiteurs dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintien des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La ville n'exige généralement pas de caution. La municipalité minimise donc les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.



15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un outil financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La ville est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses outils financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable.

Les outils à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie. La direction est d'avis que la ville n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. La ville est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.



16. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

REVENUS

	Générale	Protection	Transport	Hygiène	Territoire	Récréatif	Eau et égout	Total	Total
								2022	2021
Mandat d'imposition	967 414 \$	721 171 \$	948 696 \$	104 473 \$	182 534 \$	1 113 156 \$	-	4 037 444 \$	3 810 467 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	103 309	55 658	-	-	-	-	158 967	168 583
Ventes de services	426 066	12 450	-	-	-	423 062	-	861 578	746 113
Subventions inconditionnelles	108 770	81 084	106 665	11 746	20 523	125 156	-	453 944	454 746
Autres transferts gouvernementaux	1 495 543	-	-	-	-	-	4 350	1 499 893	325 780
Frais et usagers - service d'eau et égout	-	-	-	-	-	-	1 125 054	1 125 054	1 113 711
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	6 347	6 347	8 273
Provision pour régime de retraite	-	-	-	-	-	-	-	-	388 187
	<u>2 997 793</u>	<u>918 014</u>	<u>1 111 019</u>	<u>116 219</u>	<u>203 057</u>	<u>1 661 374</u>	<u>1 135 751</u>	<u>8 143 227</u>	<u>7 015 860</u>

DÉPENSES

Salaires et bénéfices	562 928	27 916	456 700	-	-	365	132 470	1 180 379	1 249 319
Biens et services	484 633	845 464	646 039	145 065	246 356	1 566 697	539 267	4 473 521	4 099 668
Amortissement	131 768	122 354	291 777	-	-	145 883	237 267	929 049	879 926
Intérêt	<u>44 307</u>	<u>23 589</u>	<u>30 938</u>	<u>-</u>	<u>3 486</u>	<u>24 170</u>	<u>34 225</u>	<u>160 715</u>	<u>151 573</u>
	<u>1 223 636</u>	<u>1 019 323</u>	<u>1 425 454</u>	<u>145 065</u>	<u>249 842</u>	<u>1 737 115</u>	<u>943 229</u>	<u>6 743 664</u>	<u>6 380 486</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>1 774 157 \$</u>	<u>(101 309) \$</u>	<u>(314 435) \$</u>	<u>(28 846) \$</u>	<u>(46 785) \$</u>	<u>(75 741) \$</u>	<u>192 522 \$</u>	<u>1 399 563 \$</u>	<u>635 374 \$</u>



17. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE

EXCÉDENT (DÉFICIT) PAR FONDS
POUR L'EXERCICE SELON LES
CCSP

	Fonction- nement Général	Capital Général	Fonction- nement Eau et égout	Capital Eau et égout	Réserve Fonction- nement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonction- nement Eau et égout	Réserve Capital Eau et égout	Total 2022	Total 2021
	405 960 \$	794 826 \$	429 789 \$	(237 267) \$	946 \$	2 202 \$	302 \$	2 805 \$	1 399 563 \$	635 378 \$

Ajustement à l'excédent (déficit)
pour le financement requis

Surplus (déficit) d'avant dernière année	53 134 (534 000)	-	57 793 (150 000)	-	-	-	-	-	110 927	7 466
Remboursement de la dette	(53 567)	534 000	(49 164)	150 000	-	-	-	-	-	-
Dépenses en capital	(100 000)	53 567	100 000	49 164	-	-	-	-	-	-
Transfert pour le coût de l'eau	285 000	-	(285 000)	-	-	-	-	-	-	-
Transfert des frais administratif	-	691 782	-	237 267	-	-	-	-	929 049	879 926
Dépenses d'amortissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(388 187)
Provision pour régime de retraite	(50 000)	-	(74 000)	-	-	50 000	-	74 000	-	-
Transfert au fonds de réserve	1 819	-	-	-	-	-	-	-	1 819	2 066
Perte entité apparentée	(397 614)	1 279 349	(400 371)	436 431	-	50 000	-	74 000	1 041 795	501 271
	8 346 \$	2 074 175 \$	29 418 \$	199 164 \$	946 \$	52 202 \$	302 \$	76 805 \$	2 441 358 \$	1 136 649 \$

EXCÉDENT DE L'EXERCICE
AVANT LES EXIGENCES DU CCSP

18. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RECONCILIÉ AU BUDGET CCSP

REVENUS

	Fonctionnement Général	Fonctionnement Eau et égout	Amortissement Immobilisations	Autres	Transfert intérêts	Total 2022
Mandat d'imposition	4 037 943 \$	-	-	-	\$	4 037 943 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	157 954	-	-	-	-	157 954
Autres revenus de provenance interne	582 790	100 000	-	(100 000)	-	582 790
Subventions inconditionnelles	441 540	-	-	-	-	441 540
Frais et usagers - services d'eau et d'égout	-	1 106 600	-	-	-	1 106 600
Transfert au fonds de réserve	40 350	-	-	(40 350)	-	-
Intérêt	-	7 300	-	-	-	7 300
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égout	285 000	-	-	(285 000)	-	-
Excédent de l'avant-dernier exercice	53 134	57 793	-	(110 927)	-	-
	<u>5 598 711</u>	<u>1 271 693</u>	<u>-</u>	<u>(536 277)</u>	<u>-</u>	<u>6 334 127</u>

DÉPENSES

Services d'administration générale	1 165 699	-	131 768	-	45 824	1 343 291
Services de protection	953 252	-	122 354	(100 000)	25 767	1 001 373
Services de transport	991 728	-	291 777	-	33 795	1 317 300
Services d'hygiène	145 065	-	-	-	-	145 065
Services de la mise en valeur du territoire	249 647	-	-	-	3 808	253 455
Services récréatifs et culturels	1 373 375	-	145 883	-	26 401	1 545 659
Approvisionnement en eau et évacuation eaux usées	-	1 036 140	237 267	(285 000)	81 553	1 069 960
Contribution au fonds de réserve	10 000	4 000	-	(14 000)	-	-
Dépenses en capital	40 350	-	-	(40 350)	-	-
Paiement de la dette à long terme	534 000	150 000	-	(684 000)	-	-
Intérêts	<u>135 595</u>	<u>81 553</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(217 148)</u>	<u>-</u>
	<u>5 598 711</u>	<u>1 271 693</u>	<u>929 049</u>	<u>(1 123 350)</u>	<u>-</u>	<u>6 676 103</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(929 049) \$</u>	<u>587 073 \$</u>	<u>-</u>	<u>(341 976) \$</u>

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE



19. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve Fonction- nement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonction- nement Eau et égout	Réserve Capital Eau et égout	Total 2022	Total 2021
ACTIFS						
Encaisse	60 298 \$	10 973 \$	52 595 \$	111 152 \$	235 018 \$	646 184 \$
Épargne à terme	<u>138 951</u>	<u>372 551</u>	<u>-</u>	<u>386 028</u>	<u>897 530</u>	<u>356 110</u>
	<u>199 249 \$</u>	<u>383 524 \$</u>	<u>52 595 \$</u>	<u>497 180 \$</u>	<u>1 132 548 \$</u>	<u>1 002 294 \$</u>
PASSIFS						
Créditeurs	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
EXCÉDENT ACCUMULÉ						
Actif net au début	198 303	331 322	52 294	420 375	1 002 294	806 117
Excédent	<u>946</u>	<u>52 202</u>	<u>301</u>	<u>76 805</u>	<u>130 254</u>	<u>196 177</u>
	<u>199 249 \$</u>	<u>383 524 \$</u>	<u>52 595 \$</u>	<u>497 180 \$</u>	<u>1 132 548 \$</u>	<u>1 002 294 \$</u>
REVENUS						
Transfert	- \$	50 000 \$	- \$	74 000 \$	124 000 \$	254 000 \$
Intérêts	<u>946</u>	<u>2 202</u>	<u>301</u>	<u>2 805</u>	<u>6 254</u>	<u>2 177</u>
	<u>946</u>	<u>52 202</u>	<u>301</u>	<u>76 805</u>	<u>130 254</u>	<u>256 177</u>
DÉPENSES						
Virement	-	-	-	-	-	60 000
EXCÉDENT	<u>946 \$</u>	<u>52 202 \$</u>	<u>301 \$</u>	<u>76 805 \$</u>	<u>130 254 \$</u>	<u>196 177 \$</u>



19. ÉTATS DES RÉSERVES (suite)

RÉSOLUTION DU CONSEIL CONCERNANT LA CONTRIBUTION AUX TRANSFERTS AUX FONDS DE RÉSERVE GÉNÉRAL :

Résolution du 14 décembre 2022

Adoption de transférer 10 000 \$ du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général

Adoption de transférer 4 000 \$ du fonds de fonctionnement Eau & Égout au fonds de réserve capital Eau & Égout

Adoption de transférer 70 000 \$ du fonds de fonctionnement Eau & Égout au fonds de réserve capital Eau & Égout

Adoption de transférer 40 000 \$ du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

 _____, Maire

 _____, Greffier



20. ENTITÉS CONTRÔLÉES**Piscine Régionale****ACTIFS**

Encaisse	28 106 \$
Encaisse affecté	96 282
Placements à long terme	<u>17 813</u>
	<u><u>142 201</u></u> \$

PASSIFS

Créditeurs et frais courus	<u>12 063</u> \$
----------------------------	------------------

EXCÉDENT ACCUMULÉ

Actif net au début	131 957
Déficit de l'exercice	<u>(1 819)</u>
	<u>130 138</u>
	<u><u>142 201</u></u> \$

REVENUS	15 589 \$
----------------	-----------

DÉPENSES	<u>17 408</u>
-----------------	---------------

DÉFICIT DE L'EXERCICE	<u><u>(1 819)</u></u> \$
------------------------------	--------------------------

L'organisme détient un fond avec restriction dont les intérêts gagnés sont présentés dans ce fond. Au fin du consolidé, ces revenus sont ajoutés au profit de l'exercice.

L'entité mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.



21. SUPPORT DES REVENUS

	2022 Budget (non-vérifié)	2022 Résultats	2021 Résultats
PRESTATION DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Services d'incendie	103 309 \$	103 309 \$	113 888 \$
Entretien des routes	<u>54 645</u>	<u>55 658</u>	<u>54 695</u>
	<u>157 954</u> \$	<u>158 967</u> \$	<u>168 583</u> \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Camping Shippagan, Centre plein air, Village du Père Noël & Défilé de Noël	204 591 \$	226 780 \$	193 661 \$
Centre Rhéal-Cormier	73 000	106 112	67 801
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne	44 194	90 170	140 514
Location d'immeubles	60 785	56 928	52 273
Permis et Licences	24 500	31 941	42 825
Piscine Régionale de Shippagan	151 020	170 867	142 135
Projets d'emploi étudiants	-	19 620	25 228
Vente d'eau aux bateaux, piscines et autres	14 700	12 450	15 960
Ventes de matériaux et d'immobilisations	10 000	30 448	19 515
Revenus divers	<u>-</u>	<u>116 262</u>	<u>46 201</u>
	<u>582 790</u> \$	<u>861 578</u> \$	<u>746 113</u> \$



22. SUPPORT DES DÉPENSES

	2022 Budget (non-vérifié)	2022 Résultats	2021 Résultats
SERVICE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Service législatif			
Maire	45 530 \$	47 490 \$	42 136 \$
Conseillers	<u>83 113</u>	<u>80 070</u>	<u>86 870</u>
	128 643	127 560	129 006
Administration générale			
Personnel administratif	530 322	435 368	477 034
Immeuble à bureau	78 748	90 936	79 495
Aviser légal	35 000	18 113	7 892
Autre consultant	-	10 139	19 726
Autres	<u>-</u>	<u>361</u>	<u>104</u>
	644 070	554 917	584 251
Gestion des finances			
Service comptable	-	4 728	3 842
Audit externe	<u>21 920</u>	<u>15 458</u>	<u>21 457</u>
	21 920	20 186	25 299
Autres coûts administratifs			
Cotisations et associations	6 312	11 047	10 166
Autres	5 743	-	-
Dépenses de bureau	109 400	67 303	66 389
Formation et délégations	-	4 854	5 728
Subventions aux organismes	57 854	59 874	73 442
Intérêts sur financement temporaire	10 000	12 957	930
Intérêts sur dette à long terme	26 274	24 053	27 439
Frais d'émission de débentures	3 000	3 852	-
Frais d'évaluation	50 122	50 122	47 297
Assurance responsabilité	135 635	141 369	114 306
Relation publique - rapports municipaux	6 000	6 477	5 422
Amortissement	131 768	131 768	135 745
Frais bancaires	<u>6 550</u>	<u>7 297</u>	<u>28</u>
	548 658	520 973	486 892
	<u>1 343 291 \$</u>	<u>1 223 636 \$</u>	<u>1 225 448 \$</u>



22. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2022 Budget (non-vérifié)	2022 Résultats	2021 Résultats
SERVICES DE PROTECTION			
Protection contre les incendies			
Administration	12 600 \$	27 916 \$	16 900 \$
Brigades des pompiers	161 558	153 668	146 657
Formation	5 500	3 909	4 510
Caserne	34 345	83 046	81 406
Matériel de lutte contre l'incendie	38 800	15 124	9 553
Amortissement	122 354	122 354	105 173
Intérêts sur la dette à long terme	<u>25 767</u>	<u>23 589</u>	<u>23 015</u>
	400 924	429 606	387 214
Service de police	580 156	580 156	580 363
Service des mesures d'urgence	9 000	3 268	7 195
Réglementation des animaux	6 293	6 293	5 962
Lutte contre les inondations	<u>5 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	600 449	589 717	593 520
	<u>1 001 373 \$</u>	<u>1 019 323 \$</u>	<u>980 734 \$</u>
SERVICE DES TRANSPORTS			
Service en commun			
Administration	289 412 \$	315 523 \$	240 544 \$
Équipement général	-	60 531	41 433
Complexe municipal	<u>97 545</u>	<u>65 806</u>	<u>65 078</u>
	386 957	441 860	347 055
Nettoyage des rues	11 800	10 116	9 307
Égouts pluviaux	13 500	10 091	4 175
Service de déneigement	365 794	347 857	327 966
Éclairage des rues	95 200	94 055	94 823
Traçage des voies de circulation	25 000	30 272	23 836
Signalisation	19 500	12 461	18 216
Transport aérien	8 477	8 477	6 208
Entretien	60 000	141 177	177 252
Amortissement	291 777	291 777	281 732
Intérêts sur la dette à long terme	33 795	30 938	33 073
Brigadier scolaire	<u>5 500</u>	<u>6 373</u>	<u>5 150</u>
	<u>1 317 300 \$</u>	<u>1 425 454 \$</u>	<u>1 328 793 \$</u>



22. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2022 Budget (non-vérifié)	2022 Résultats	2021 Résultats
SERVICE D'HYGIÈNE			
Enlèvement des ordures	<u>145 065</u> \$	<u>145 065</u> \$	<u>141 125</u> \$
SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Commission d'urbanisme	134 620 \$	135 440 \$	129 525 \$
Promotion touristique	20 000	15 988	8 274
Incitatifs économiques	4 000	4 700	6 270
Bureau touristique	9 800	13 648	10 444
Parc et commission industriel	12 000	1 006	-
Embellissement du territoire	69 227	75 574	70 235
Intérêts sur la dette à long terme	<u>3 808</u>	<u>3 486</u>	<u>3 977</u>
	<u>253 455</u> \$	<u>249 842</u> \$	<u>228 725</u> \$
SERVICE RÉCRÉATIF ET CULTUREL			
Administration	- \$	365 \$	19 997 \$
Bibliothèque	54 375	46 241	48 419
Camping Shippagan, Centre plein air, Village du Père Noël & Défilé de Noël	238 279	244 526	222 761
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne	167 665	208 096	192 019
Centre Rhéal-Cormier	244 726	333 912	251 984
Centre de services communautaires	27 615	25 700	24 813
Parcs, terrains de jeux et entrepôt	259 725	251 784	227 534
Piscine Régionale de Shippagan	329 060	366 287	323 472
Sentier rivage	-	5 905	7 154
Subventions culturelles	14 500	10 806	35 940
Autres services de loisirs	37 430	73 440	55 280
Intérêt sur dette à long terme	26 401	24 170	24 788
Amortissement	<u>145 883</u>	<u>145 883</u>	<u>141 381</u>
	<u>1 545 659</u> \$	<u>1 737 115</u> \$	<u>1 575 542</u> \$



22. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2022 Budget (non-vérifié)	2022 Résultats	2021 Résultats
APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Approvisionnement en eau			
Administration	23 630 \$	28 076 \$	25 958 \$
Service d'approvisionnement	197 110	170 495	214 185
Force motrice et pompage	200 830	144 080	154 633
Amortissement	108 856	108 856	91 704
Intérêt sur dette à long terme	32 732	20 535	22 994
Bornes fontaines	<u>6 500</u>	<u>7 029</u>	<u>5 182</u>
	<u>569 658</u>	<u>479 071</u>	<u>514 656</u>
Coût de la collection et de l'évacuation des eaux usées			
Administration	16 320	19 708	7 767
Système de raccordement	121 300	128 021	90 836
Station de relèvement	71 400	76 007	70 548
Épuration et évacuation des eaux d'égout	98 050	75 594	49 092
Intérêt sur dette à long terme	21 821	13 690	15 329
Amortissement	<u>128 411</u>	<u>128 411</u>	<u>124 191</u>
	<u>457 302</u>	<u>441 431</u>	<u>357 763</u>
Autres			
Créances irrécouvrables (recouvrées)	1 500	-	-
Frais bancaires	12 300	7 234	13 852
Intérêt sur financement intérimaire	14 700	1 169	140
Frais d'émission de débentures	-	536	-
Escomptes pour les gens à 65 ans et plus	<u>14 500</u>	<u>13 788</u>	<u>13 712</u>
	<u>43 000</u>	<u>22 727</u>	<u>27 704</u>
	<u>1 069 960 \$</u>	<u>943 229 \$</u>	<u>900 123 \$</u>

